



# GOUVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 décembre 2025  
N°216

### **Paquet automobile : la France salue une première avancée majeure sur la préférence européenne**

La France salue une première avancée majeure de la Commission européenne sur la préférence européenne avec l'introduction du critère *Fabriqué en Europe* dans la réglementation automobile européenne. Pour la première fois, la production sur le sol européen sera prise en compte dans l'atteinte des objectifs climatiques européens. Cette avancée est le fruit d'un combat déterminé mené par la France.

La France salue l'équilibre global du texte proposé par la Commission européenne, qui tout en tenant compte des réalités actuelles du marché automobile, réaffirme l'ambition d'électrification tout en apportant la souplesse nécessaire pour renforcer notre industrie et garantir notre souveraineté. C'est une première étape, la préférence européenne devant être ensuite étendue à l'ensemble des véhicules électriques, et non aux seuls petits véhicules dans la négociation qui s'ouvrira.

La France prend acte par ailleurs des flexibilités envisagées à horizon 2035. Elle salue la logique de compensation qui préserve l'intégrité climatique du texte conforme aux objectifs européens de neutralité carbone, ainsi que la mise en place d'une préférence européenne sur l'acier. La France restera extrêmement vigilante à ce que ces flexibilités ne remettent pas en cause l'objectif d'électrification et de décarbonation ni ne dégradent les perspectives d'investissements industriels en Europe dans la filière électrique.

Une attention particulière devra en outre être portée aux véhicules utilitaires légers, au regard de la maturité de marché.

Enfin, la France accueille positivement la définition d'une trajectoire claire et ambitieuse d'électrification pour les flottes professionnelles des grandes entreprises. La proposition prévoit notamment qu'à compter de 2028, les financements publics seront orientés vers des véhicules fabriqués en Europe. Plus aucun soutien public à des véhicules thermiques ne sera ainsi permis, ni utilisation d'argent du contribuable pour financer massivement de la production hors de l'Union européenne.